



RENAULT

Renault Suisse SA

24.06.2004 - 11:00 Uhr

Les tests Euro NCAP confirment une nouvelle fois l'expertise de Renault: Mégane coupé-cabriolet, classé "plus sûr de sa catégorie", devient le sixième véhicule Renault noté "5 étoiles"



Urdorf (ots) -

Voir image: www.newsaktuell.ch/f/story.htx?nr=100476334

Mégane coupé-cabriolet a obtenu 33,56 points sur un maximum possible de 37,1, à l'issue des tests de chocs réalisés par l'organisme indépendant Euro NCAP. Le véhicule, testé en version cabriolet, a été particulièrement salué pour son excellente prestation en choc frontal avec un score qui dépasse même celui de Scénic II, jusqu'à présent véhicule le "plus sûr du marché" dans cette configuration.

Avec six véhicules "5 étoiles" Euro NCAP, Renault confirme sa position de leader dans le domaine de la sécurité.

Les différentes configurations de crash-tests Euro NCAP couvrent 70 à 80 % des accidents réels. La note de "5 étoiles" et le score de 33,56 points sur 37 de Mégane coupé - cabriolet démontrent son très haut niveau de sécurité. Les inspecteurs d'Euro NCAP ont notamment souligné l'excellente protection qu'apporte le véhicule en choc frontal. Sa structure a permis d'éviter toute intrusion dans l'habitacle. Le bilan lésionnel établi après analyse des mannequins a prouvé l'efficacité des systèmes de retenue des occupants. L'airbag anti-glisserment, implanté aux places avant sur les versions coupé et coupé-cabriolet de Mégane à la place de la double prétension, a parfaitement joué son rôle de système anti-sous marinage en évitant des lésions de l'abdomen. Il couple aussi parfaitement les passagers avant à leur siège, éliminant tout risque de lésions aux membres inférieurs.

Une structure de caisse renforcée

Pour offrir une parfaite protection des occupants en cas de choc frontal, de choc latéral ou de retournement, l'architecture de Mégane II coupé-cabriolet a nécessité le développement de systèmes de protection spécifiques, adaptés à un modèle découvrable. La structure de caisse a été renforcée. Deux cloisons (une inférieure et une supérieure) relient les côtés de caisse derrière la banquette arrière pour assurer leur maintien. Une colle renforce la liaison entre cloison inférieure et plancher.

Le côté de caisse est découpé en trois parties distinctes, ce qui permet de renforcer les zones à fortes sollicitations. Le rôle du bavolet est essentiel pour contrôler la flexion longitudinale et améliorer la raideur de la caisse.

Le renforcement et la rigidification de l'ensemble pied avant/montant de baie sont indispensables pour protéger les passagers en cas de retournement. Ce renforcement est effectué au moyen d'un tube d'acier THLE de 35 mm de diamètre et de 6 mm d'épaisseur, intégré dans le montant de baie, et d'un raidisseur de forte épaisseur. Le tout est assemblé avec le pied avant et le renfort de pied avant. Ainsi, les performances en termes d'intrusion sont maintenues en cas de choc frontal.

Les organes avant sont conçus pour s'empiler afin de protéger les occupants de l'intrusion d'éléments mécaniques. L'armature du volant est déformable et la colonne de direction rétractable. La pédale de frein effaçable limite le risque de blessure aux membres inférieurs, et des paddings de pieds protègent les tibias et les chevilles du conducteur et du passager avant. De même, le galbe de la planche de bord épouse la forme des tibias et permet de répartir les efforts en cas de choc avec la planche. Enfin, de nombreux paddings, notamment dans les panneaux de porte, permettent d'amortir les chocs latéraux.

Des systèmes de retenue des passagers adaptés aux spécificités du coupé-cabriolet

Une parfaite adéquation entre la capacité d'absorption de la structure et les moyens de retenue a été recherchée. Mégane II coupé-cabriolet est équipée du Système Renault de Protection de 3^e génération, composé de deux airbags frontaux adaptatifs, et de ceintures avec prétensionneur, limiteurs d'effort de thorax à 400 daN et de bassin à 600 daN, à l'avant. Les places avant sont aussi équipées d'airbags anti-glisement en remplacement de la double prétension. Situés dans l'assise du siège, ils permettent d'éviter le sous-marinage. Des airbags latéraux tête-thorax complètent ce dispositif.

À l'arrière, les sièges sont équipés de deux ceintures avec limiteur d'effort à 600 daN et prétensionneur. Le rajout d'une tôle renforcée sur le plancher, avec des boucles de ceinture courtes, permet de limiter efficacement le sous-marinage en cas de choc frontal.

Les sièges latéraux arrière sont munis en série du système de fixation Isofix 3 points permettant d'ancrer un siège enfant adéquat. Il garantit la qualité de fixation du siège et facilite son installation. Dans le cas de l'installation à l'avant d'un siège enfant universel, l'airbag anti-glisement est déconnecté en même temps que l'airbag passager. L'ensemble de ces systèmes a permis à Mégane coupé-cabriolet d'obtenir "3 étoiles" en protection enfants à Euro NCAP.

En cas de retournement, les occupants sont protégés par une cellule de protection constituée d'un appui formé par la traverse supérieure de baie à l'avant et par les arceaux, fixes ou automatiques (en option), à l'arrière. Ces arceaux sont recouverts d'une mousse absorbante de 35 mm d'épaisseur.

Renault: constructeur le plus étoilé à Euro NCAP

Avec six véhicules "5 étoiles" à Euro NCAP, Renault dispose de la

gamme la plus sûre du marché automobile.

Espace IV 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2003)
Vel Satis 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2002)
Laguna II 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2003)
Scénic II 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2003)
Mégane II 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2002)
Mégane coupé-
cabriolet 5 étoiles "voiture la plus sûre de sa catégorie" (2004)
Clio 4 étoiles (2000)
Kangoo 4 étoiles (2003)
Twingo 3 étoiles (2003)

Des photos haute-définition sont téléchargeables sur le site <http://media.renault.ch> rubrique " MEDIATHEQUE ". Si vous n'êtes pas encore inscrits sur le site, vous pourrez tout de même télécharger ces photos lors de votre première connexion, sous réserve de remplir le formulaire d'inscription.

Contact:

RENAULT PRESSE:

André Hefti

Tel +41-(0)1-777'02'48

Fax +41-(0)1-777'02'14

Internet: <http://media.renault.ch>

Medieninhalte



Crash Test renault Megane CC 2004 Euro NCAP Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ots/Renault Suisse SA".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100476334> abgerufen werden.